



# BTS Agricole

## Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise

Formation délivrant un diplôme de niveau 5

### Nos différences

Formation en 1 an

Compatible avec votre installation

Coaching pour les épreuves terminales

8 semaines de stage à prendre en début ou en cours de formation (sur semaine de vacances scolaire ou les samedis)

### Durée :

- 980 h en centre pour les niveaux 5 ou 1350 h
- 8 à 12 semaines en entreprise

### Modalités :

Formation mixte en présentiel et en distanciel

En partenariat avec le CFAAD du cher

Taux de réussite : 100%

Taux d'insertion: 100 % (à 6 mois)

Taux d'appréciation :



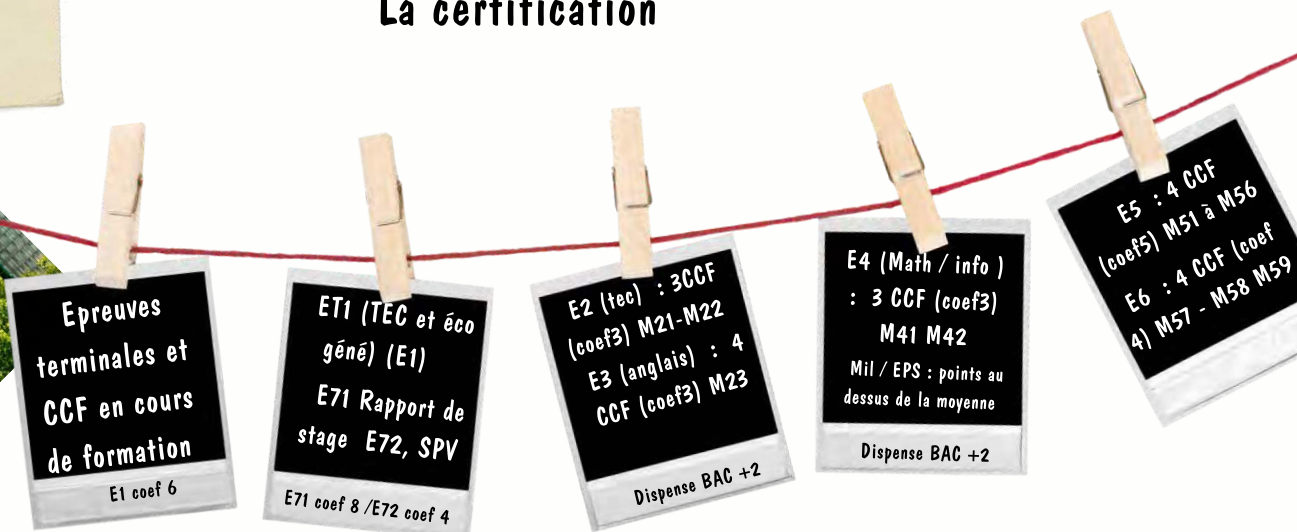
Coût\*: 11 760 €

\* finançable par le PRF, CPF, Contrat Pro, Pôle emploi etc...

Code RNCP : 24 440

Code CPF : 244 686

## La certification



## Les principaux contenus de la formation

380 h

M 51 – Diversité des agricultures et politiques publiques

M 52 – Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial

M 53 – Gestion économique et financière de l'entreprise agricole

380 h

M 54 – Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole

M 55 – Entreprise agricole, produits agricoles et marchés

M 56 – Stratégie de l'entreprise agricole

220 h

M 57 – Fonctionnement d'un agroécosystème

M 58 – Conduite de systèmes biotechniques

M 59 – Construction d'un système biotechnique innovant

200 h

M 21 - Organisation économique, sociale et juridique

M22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation

M 23 – Langue vivante

160 h

M 41 – Traitement de données

M 42 – Technologies de l'information et du multimédia

M 31 – Éducation physique et sportive

MIL avec 2 options

Personne référente :

La chargée d'ingénierie

07 63 74 80 17

M 61- Stage = 8 semaines

Base de l'E71 : coef 8 (rapport de stage et question exploratoire et E72 coef 4: SPV

Possibilité de repasser le

BTSA pendant 2 ans

[bourges@cfppa.fr](mailto:bourges@cfppa.fr)

Tel : 02 48 70 55 15

Mise à jour Décembre 2022



**CFPPA Bourges**

Le Sollier CS18 18570 le Subdray



L'Europe en région Centre-Val de Loire, une chance pour tous.



## Conditions d'inscription

- Avoir + de 18 ans
- Etre motivé

## Les modalités pédagogiques :

- Cours face à face
- Travaux de groupe
- Suivi via une plateforme

## Les prérequis :

- Avoir un diplôme de niveau 5 pour bénéficier d'un parcours de 980 h
- ou un validation partielle du BTS ACSE pour une formation individualisée
- un niveau 4 mais le parcours a une durée de 1350 h

## Le public ciblé :

- Personne majeure ayant un BAC +2 (un niveau V)
- ou ayant passé et échoué le BTS ACSE et voulant conserver des notes de CCF.
- ou un niveau 4

## Les modalités de sélection :

- Tests de prérequis et entretien individuel

Réponse dans la semaine qui suit l'entretien

## Les modalités d'adaptation :

- A l'entrée en formation, chaque stagiaire a la possibilité de bénéficier d'un parcours individuel de formation

## Les objectifs de la formation:

- Pilotage d'une entreprise et/ou d'un projet
- Organisation et communication
- Diagnostic systémique
- Conduite des systèmes de production
- Gestion économique, financière et humaine

## Rémunération et financement :

- Financement : Conseil régional ou autres dispositifs pour les salariés
- Indemnisation : en fonction des situations : Conseil Régional, Pôle Emploi...
- Indemnités région : entre 520 et 710 euros

## Accessibilité aux

## personnes handicapées :

Les salles de cours sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

## Dispositif d'évaluation :

Evaluation sous forme d'épreuves terminales et de contrôles en cours de formation CCF (20 CCF pour les personnes qui font le cycle complet)

## Modalités et délais d'accès :

- L'entrée en formation peut se entre septembre et novembre selon les acquis des stagiaires

## Trajectoires

## d'évolution/débouchés :

- Obtention d'un emploi en tant que chef d'exploitation agricole, ouvrier agricole qualifié, chef de cultures...

Poursuites possibles :

- Licence professionnelle

## Les frais pédagogiques :

- Aucun frais si la formation est prise en charge par le conseil régional
- 